

Evreux, le 7 décembre 2015

Compte-rendu Comité Technique du 4 décembre 2015

Après la lecture des liminaires de Solidaires Finances Publiques, de FO et de la CGT, le président a indiqué que dans le contexte des événements liés au terrorisme, nous nous retrouvons sur les mêmes valeurs. Il a indiqué que l'État est concerné et qu'au cœur de l'État, il y a les finances.

Par contre, il ne partage pas notre analyse selon laquelle il faut faire sortir la DGFIP de la contrainte budgétaire tout en reconnaissant que nous sommes « exemplaires » depuis longtemps.

Concernant l'Aménagement des Structures et du Réseau, le président a confirmé que, conformément à l'engagement du DG, les futurs projets seraient présentés en comité technique avant d'être transmis au cabinet du Ministre pour avis.

Le président, une fois n'est pas coutume, a indiqué que comme nous, il déplorait le calendrier dans lequel est présenté le dossier Pôle de Contrôle Revenus Patrimoine (PCRP) et qu'aucun CHSCT n'est pu se tenir en amont . Celui-ci se tiendra donc en 2016 avant mise en place effective.

Un point sur la campagne de recouvrement sera fait au 1^{er} trimestre 2016 en même temps que le bilan et le plan de formation professionnelle lors d'un prochain CTL.

A notre demande, le président a réagi sur le « pataquès » TH/TF, pour indiquer, qu'il s'agissait là d'un incident et que désormais « dans notre monde ce sont les fonctionnaires qui sont responsables et plus les politiques »...

Enfin, pour notre DDFIP les nouvelles règles de gestion actées par Bruno Parent sont une bonne chose...

Nous sommes ensuite passés à l'examen des points à l'ordre du jour.

1) Mise en place du PCRP au 1/09/2016

Le président nous a expliqué qu'il souhaitait traduire la note de la Direction générale en apportant une valeur ajoutée dans la déclinaison locale. Tout en actant du retard dans le calendrier, le président a pris l'engagement de réunir un CHSCT dès que possible pour débattre de tous les sujets liés aux conditions de vie au travail. Contrairement à ses homologues d'autres départements et afin d'éviter une juxtaposition de structure, le président a donc souhaité créer « sa petite entreprise ».

L'antenne PCRP d'Evreux sera composée d' 1B FI de Pont Audemer, 1B FI de Vernon, 2A PCE de Verneuil, 1B SIP Louviers, 1B SIP Evreux-nord, 1B SIP Evreux-sud, 1A FI Louviers, 3A FI d'Evreux et 1 B FI Evreux.

Au sein de cette antenne sera constituée une équipe spécifique déchargée de tout travail de gestion et, qui se consacrera exclusivement à la recherche dans une approche globale des dossiers, tout cela sans contrainte en terme quantitatif. Cette cellule spécifique peut être appelée à grossir, comme à diminuer, en fonction des besoins. Cette équipe sera constituée de 3 agents (1 agent PCE , 1 agent FI et un agent Cellule CSP). La nouvelle structure sera hébergée dans les locaux d'Evreux-Sud et dirigée par un inspecteur principal.

Le PCRP aura également une antenne à Vernon et à Pont-Audemer. Pour la Direction, le fait d'installer le PCRP sur plusieurs sites est clairement lié à une contrainte RH. A terme, le PCRP sera centralisé à Evreux. Le transfert des 2 cadres A de Verneuil-sur-Avre, est également une volonté de la direction qui en profite pour supprimer un pôle PCE multisite. Le président nous a répété que, pour lui, ces PCE sur diverses résidences, ne sont pas une bonne chose... 2 PCE sur 6 sites, c'est une aberration.

Comme l'indique la note de la direction, la totalité des DFE sera du ressort du PCRP à partir du 1^{er} septembre 2016. Le président a ajouté qu'il serait bon, dans cette optique, d'alléger le formalisme qui les encadre. Une partie du CSP d'initiative sera également du ressort du PCRP. Dans ce domaine, la limite n'est pas fixée entre ce qui relèvera des cellules CSP – SIP et ce qui sera géré par le PCRP. En tout état de cause, les agents qui resteront dans les cellules

CSP, quel que soit leur résidence, pourront contrôler des dossiers de l'ensemble du département. Pour ce qui est des contribuables, « ils se déplaceront... »

Solidaires Finances Publiques constatant que cette nouvelle structure allait créer de nouvelles liaisons entre les services, a rappelé qu'il fallait être attentif et faire en sorte qu'elles soient faciles et lisibles. Nous avons, par ailleurs, fait remarquer que certaines missions n'étaient pas traitées dans le projet soumis au vote, comme par exemple, le traitement des contentieux de l'enregistrement. Cette problématique sera plus prégnante à Louviers avec la disparition de la FI à côté du Pôle enregistrement. Ce point n'avait pas été repéré par la Direction.

Quant aux locaux destinés à recevoir le PCRFP d'Evreux, aucun élément n'a pu être fourni, si ce n'est l'emplacement à Evreux-Sud.

Concernant les transferts de personnels et les garanties des agents qui voudront ou non suivre leurs missions, certains points restent encore à éclaircir. La note nationale des mouvements de mutation permettra, nous l'espérons, d'apporter des réponses.

Devant les nombreuses problématiques laissées en suspens, Solidaires Finances Publiques a voté contre cette réorganisation.

2) Présentation de la charte de E-formation :

La responsable de la formation professionnelle nous a présenté la charte de l'e-formation. Conformément à cette charte, des locaux dédiés sont mis à disposition dans les principaux sites du département et devront être réservés par les stagiaires via l'outil disponible sur Ulysse 27. Les locaux sont répertoriés sur la note DDFIP 27-23/2015 du 22 octobre 2015. Ces formations sont réservées à des stages de courte durée et en complément des stages présentiels. Pour l'instant, ce type de formation est mise en place exclusivement par l'ENFIP et à pour but de permettre à tout agent de se former quelques soient ses contraintes (géographique, manque de candidats pour organiser une session...).

Solidaires Finances Publiques a réaffirmé son attachement à la formation professionnelle en présentiel qui doit être la règle. Précisons ici, que lorsque vous êtes en e-formation, vous devez poser dans AGORA un congé de formation exactement comme lors des stages classiques.

3) Ponts naturels :

Pour 2016, trois ponts naturels sont possibles : le 6 mai, le 15 juillet et le 31 octobre.

La Direction a proposé de retenir le 15 juillet et le 31 octobre, rejetant le 6 mai pour cause de campagne IR.

Nous avons interpellé le président sur le fait que les écoles seront fermées le 6 mai, et que par conséquent, de nombreux collègues souhaiteront poser cette journée. Il a répondu qu'il n'existait plus de règle de 50 % de présence dans les services et que sur ce genre de sujet sa « sensibilité est à peu près celle d'une otarie face à un piano »...

Solidaires Finances Publiques a rappelé que les agents des finances publiques ne doivent pas se voir imposer des jours de congés. Nous avons proposé au Président de faire cadeau de ces jours aux agents, mais il a refusé... En conséquence, nous avons donc voté contre les ponts naturels.

Questions diverses :

Concernant la sécurité, Solidaires Finances Publiques a fait remarquer que bon nombre de collègues ne se connaissent pas entre eux, et qu'il serait souhaitable que lors de leur arrivée, les nouveaux agents soient présentés par leur chef de service à l'ensemble des agents des sites concernés. Un rappel de la Direction sera fait en ce sens.

Nous avons fait remarquer au Président que plusieurs groupes de travail (horaires d'ouverture, gracieux...) se sont tenus depuis quelques mois sans voir de traduction concrète ni même de prise de décision. Le directeur a reconnu que le dossier des horaires d'ouverture était sur son bureau, et qu'une décision serait prise prochainement. Quant aux gracieux, il n'y a plus d'urgence...une note départementale devrait sortir au 1^{er} trimestre 2016.

Le président nous a confirmé le transfert d'une partie du contentieux de direction à Rouen au 1^{er} septembre 2016 avec suppression d'un emploi.

Il a été évoqué les difficultés des trésoreries de Beaumont le Roger et de Saint André de l'Eure. Pour Beaumont, ce sujet sera vu avec le nouveau chef de service lors de sa prise de poste. Quant à Saint-André, l'enquête du CHSCT est toujours entre les mains du responsable du Pôle Pilotage et Ressources...Une réponse ne devrait plus tarder !!!

Enfin, le président nous a annoncé la création au TAGERFIP, d'un emploi A et d'un emploi C au PRS. Il s'agit, bien évidemment, d'un redéploiement au sein du département. Le président nous a confirmé 17 suppressions d'emplois nettes pour 2016, et nous a invités à participer au CTL sur le sujet le 15 décembre prochain...